



N° 2023-12/02

**VILLE DE BIARRITZ**  
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
Arrondissement de BAYONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 18 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit décembre,  
le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Raphaël LEFORESTIER

PRÉSENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS (questions n°1 à 5 et à partir de la question n°9), M. Edouard CHAZOUILLERES, Mme Anne PINATEL, M. Richard TARDITS (questions n°1 à 12), Mme Maud CASCINO, M. Fabrice-Sébastien BACH, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, Mme Stéphanie GRAVE, M. Mathieu KAYSER (questions n°1 à 4 et à partir de la question n°13), Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS, M. Xavier DELANNE (Adjoints au Maire), Mme Géraldine VERGET, Mme Valérie SUDAROVICH (questions n°1 à 12), M. Eric QUATREVIEUX, M. Gérard COURCELLES, M. Sébastien MENARD (questions n°1 à 5), Mme Christelle RODET, Mme Françoise FORSANS, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Didier BARBERTEGUY, M. Raphaël LEFORESTIER, M. Guillaume BARUCQ, Mme Lysiann BRAO, M. Jean-Baptiste DUSSAUSOIS-LARRALDE, Mme Corine MARTINEAU, M. Brice MORIN, Mme Nathalie MOTSCH (à partir de la question n°4), M. Sébastien CARRERE, M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : Mme Martine VALS (questions n°6 à 8), M. Richard TARDITS (à partir de la question n°13, procuration à M. VALS), M. Mathieu KAYSER (questions n°5 à 12, procuration à M. CASCINO), Mme Valérie SUDAROVICH (à partir de la question n°13, procuration à M. LABORDE), Mme Elena BIDEgain (procuration à E. QUATRE VIEUX), M. Sébastien MENARD (à partir de la question n°6, procuration à P. POURVAHAB), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à FS. BACH), M. Louis BODIN (procuration à A. PINATEL), Mme Nathalie MOTSCH (questions n°1 à 3).

---

**Budget Principal - Décision Modificative n°4 de l'exercice 2023**

Examen et vote

Monsieur CHAZOUILLERES présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à des ajustements budgétaires liés à la réalisation sur l'exercice 2023 de la recette de la redevance du nouveau contrat de délégation de service public du stationnement.

Je rappelle qu'une Décision Modificative (DM) a pour objet de modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toutes natures susceptibles de survenir en cours d'année, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre budgétaire.

Cette Décision Modificative a fait l'objet d'un examen préalable en commission des finances.

En complément au Budget Primitif adopté le 30 janvier 2023, de la Décision Modificative n°1 adoptée le 03 avril 2023, du Budget Supplémentaire approuvé le 26 juin 2023, de la Décision Modificative n°2, adoptée le 29 septembre 2023 et de la Décision Modificative n°3, adoptée le 24 novembre 2023, le projet de Décision Modificative n°4 du Budget Principal se présente comme suit :

## 1. EN FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de **8 071 400,00 €**, dont la décomposition par chapitre est détaillée ci-dessous :

### a) EN RECETTES

#### En opérations réelles :

- au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » ..... 8 071 400,00 €  
Versement de l'excédent du Budget Annexe Immeubles et Activités Soumis à TVA au Budget Principal

### b) EN DEPENSES

#### En opérations réelles :

- Au chapitre 012 « charges de personnel » ..... 173 000,00 €  
Abondement du crédit lié au versement du complément indemnitaire d'activité (C.I.A.), à un renfort ponctuel des équipes de voirie et de désherbage et autre élément de rémunération (G.I.P.A.)
- au chapitre 67 « Charges exceptionnelles » ..... 2 904 972,87 €  
Versement d'une subvention d'équilibre au Budget Annexe ZAC Kléber en vue de sa clôture

#### En opérations d'ordre :

- au chapitre 023 « virement à la section d'investissement » ..... 4 993 427,13 €

## 2. EN INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à la somme de **-173 000,00 €**, dont la décomposition par chapitre est détaillée ci-dessous :



**a) EN RECETTES**

**En opérations réelles :**

- au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » ..... -5 166 427,13 €  
 Diminution de l'emprunt d'équilibre

**En opérations d'ordre :**

- au chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » ..... 4 993 427,13 €

**b) EN DEPENSES**

**En opérations réelles :**

- Au chapitre 23 « Travaux »..... -173 000,00 €  
 Travaux de voirie communale, travaux de confortement de falaises qui seront réalisés en 2024

En conséquence, après vous avoir donné lecture du projet de Décision Modificative n°4, je vous invite à bien vouloir adopter celle-ci avec un niveau de vote par chapitre, dans les conditions prévues à l'article L 2312-2 du code général des collectivités territoriales.

Mes chers collègues, je vous propose :

- d'adopter la Décision Modificative n°4 de l'exercice 2023 du budget principal ;

<b>DM N°4 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023</b>			
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DESIGNATION</b>	<b>NIVEAU DE VOTE</b>	<b>PROPOSITION</b>	<b>VOTE</b>
<b>DEPENSES REELLES</b>			
Charges de personnel	012	173 000,00 €	173 000,00 €
Charges exceptionnelles	67	2 904 972,87 €	2 904 972,87 €
<b>DEPENSES D'ORDRE</b>			
Virement à la section d'investissement	023	4 993 427,13 €	4 993 427,13 €
<b>TOTAL SECTION DEPENSES</b>		<b>8 071 400,00 €</b>	<b>8 071 400,00 €</b>
<b>RECETTES REELLES</b>			
Autres produits de gestion courante	75	8 071 400,00 €	8 071 400,00 €
<b>TOTAL SECTION RECETTES</b>		<b>8 071 400,00 €</b>	<b>8 071 400,00 €</b>

DM N°4 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DESIGNATION	NIVEAU DE VOTE	PROPOSITION	VOTE
<b>DEPENSES REELLES</b>			
Travaux	23	-173 000,00 €	-173 000,00 €
<b>TOTAL SECTION DEPENSES</b>		<b>-173 000,00 €</b>	<b>-173 000,00 €</b>
<b>RECETTES REELLES</b>			
Emprunts et dettes assimilées	16	-5 166 427,13 €	-5 166 427,13 €
<b>RECETTES D'ORDRE</b>			
Virement à la section d'investissement	021	4 993 427,13 €	4 993 427,13 €
<b>TOTAL SECTION RECETTES</b>		<b>-173 000,00 €</b>	<b>-173 000,00 €</b>

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

**ADOPTE AVEC 27 VOIX POUR**

**7 ABSTENTIONS :** Guillaume BARUCQ, Lysiann BRAO, Brice MORIN, Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU, Sébastien CARRERE, Patrick DESTIZON

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait

Certifié conforme au registre

Biarritz, le 18 décembre 2023

Le Maire

